



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs	Aristide Bagnoud, PDCC, Sébastien Rey (suppl.), PLR, Yvan Rion, UDC, et Benoît Barras (suppl.) UDC
Objet	A quand une ambulance sur le Haut-Plateau?
Date	13.11.2018
Numéro	2.0262

En Valais, la planification des secours a jusqu'à présent retenu pour norme un délai de réponse de 20 minutes dans 90% des interventions P1, c'est-à-dire des urgences avec probabilité d'atteinte des fonctions vitales. Comme cette norme ne peut pas être respectée partout par les services d'ambulances et d'hélicoptère en raison de l'étendue du territoire cantonal, la planification a prévu des moyens d'intervention complémentaires dans les zones reculées, à savoir : les médecins SMUP (Service Mobile d'Urgence de Proximité) et les First Responders.

Le dernier rapport sur la planification des moyens ambulanciers date de mars 2014. La question de l'installation d'une ambulance à Montana était déjà abordée dans ce rapport. Néanmoins, les analyses effectuées démontraient qu'avec un délai de réponse moyen de 18 minutes, les interventions réalisées à Montana répondaient à la norme.

Le monitoring de la planification des secours montre que, en 2018, la norme est respectée dans les zones de plaine. Néanmoins, plus on s'éloigne des zones de plaine, plus les écarts tendent à s'accroître. Les régions les plus problématiques sont l'Entremont en raison de l'absence d'ambulance la nuit, ainsi que les zones éloignées des bases d'ambulances, en particulier : Rarogne, Loèche, Lötschental, Simplon, Val d'Anniviers, Val d'Hérens, Haute-Nendaz, Iséables, Ovronnaz, Salvan-Finhaut-Trient, Val d'Illiez.

Dans le cas particulier du Haut-Plateau, un dispositif propre hors planification a été mis en place par les communes concernées pour les périodes du 10 février au 4 mars 2018 et du 25 décembre 2018 au 6 janvier 2019, de 9h à 21h. Afin d'évaluer le respect de la norme sur le Haut-Plateau en l'absence de ce dispositif hors planification, les délais de réponse ont été recalculés sans ce renfort. Les résultats sont les suivants.

Il y a eu 446 interventions P1 sur le Haut-Plateau dans le courant de l'année 2018. Il a fallu moins de 20 minutes pour qu'une ambulance ou un hélicoptère intervienne dans 353 situations. Un délai de réponse allant de 20 à 25 minutes a été enregistré dans 40 cas. Il reste donc un solde de 53 situations pour lesquelles le délai de réponse est supérieure à 25 minutes, soit 12% des cas.

L'Entremont et la zone Loèche-Rarogne présentent un volume d'activité comparable au Haut-Plateau. L'Entremont enregistre des délais de réponse supérieurs à 25 minutes dans 28% des cas et Loèche-Rarogne dans 29% des cas. Ce même pourcentage se monte à 20% pour Haute-Nendaz et 37% des cas pour le Val d'Anniviers, mais le volume d'activité y est moindre. Ces chiffres démontrent que le Haut-Plateau ne constitue pas la région la plus critique en termes de délai de réponse.

En matière de financement, il faut avoir à l'esprit que l'ajout d'une ambulance supplémentaire la journée dans la planification présente une incidence financière de Fr. 750'000.-- à charge du canton et des communes. De plus, l'ajout d'une ambulance peut mettre en péril la pérennité financière des services d'ambulances voisins en réduisant leur volume d'activité.

L'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) formulera des propositions d'adaptation de la planification des secours en tenant compte des délais de réponse, du nombre d'interventions et des coûts. Compte tenu des données présentées ci-dessus, la priorité ne pourra vraisemblablement pas être donnée cette année à la mise en place d'une ambulance sur le Haut-Plateau. Cette option sera toutefois réévaluée chaque année dans le cadre du monitoring de la planification des secours en fonction de l'évolution des besoins.

Le postulat est accepté. Un monitoring annuel de planification des secours sera réalisé.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Conséquences financières : Fr. 750'000.-- si une ambulance de jour supplémentaire est reconnue dans la planification des secours (dont 70% à charge du canton)

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucune

Conséquences RPT : aucune

Lieu, date Sion, le 14 mai 2019